

Le principe de précaution

Jacques Descotes*
Hôpital Édouard Herriot

◆ Notre civilisation qui a vu l'apparition de risques jusqu'ici inconnus (énergie nucléaire, biotechnologies, transport aérien...) est souvent décrite comme une civilisation du risque. Elle n'en est pas moins une civilisation de la sécurité, même s'il est surprenant de constater que la demande sociale conduit à un niveau d'exigence très élevé à l'égard des dispositifs techniques ou collectifs, alors que les choix de vie personnelle n'ont pas amélioré la sécurité individuelle, voire l'ont aggravé (tabagisme, conduite automobile, sports extrêmes...). Le principe de précaution auquel est consacré un ouvrage récent [Oliver Godard : *Le principe de précaution dans la conduite des affaires humaines*. Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997] en est une illustration. Ce principe repose sur l'idée qu'il peut être justifié, voire impératif de limiter, encadrer ou empêcher certaines activités potentiellement dangereuses, sans attendre qu'un lien de causalité soit scientifiquement établi. Il s'agit là d'une notion ambivalente. Fallait-il, par exemple, au nom de ce principe, interdire le développement du chemin de fer au siècle dernier sous prétexte qu'il pouvait avoir des conséquences dangereuses pour la population ? Pour autant faut-il accepter toute innovation technologique simplement parce qu'elle est innovante ? L'application du principe de précaution ne doit pas être ce parapluie qu'il est si tentant et si facile d'ouvrir face à l'incertitude des risques encourus. Le concept de dommage (ou

risque) zéro est irrationnel : il suppose la mise en jeu de moyens économiques et/ou financiers tels que toute activité nouvelle deviendrait rapidement impossible. Tous les risques sanitaires, industriels, économiques, sociétaux... d'une activité doivent être envisagés. Refuser un risque, c'est en contre-partie accepter d'autres risques et il est rare qu'un risque ait une importance telle qu'il faille lui donner une prééminence absolue : en termes de santé publique, il est impensable d'accepter l'abandon total de toute hétéro-transfusion sanguine malgré le risque de contamination virale.

Le principe de précaution présuppose une menace grave. Encore faudrait-il en donner une définition précise pour éviter les effets pervers du miroir déformant qu'est la perception du risque.

Les scientifiques seront en première ligne chaque fois que se posera l'application de ce principe ce qui leur imposera une véritable révolution culturelle : thèmes de recherche davantage tournés vers la solution de problèmes concrets, confrontation des idées bien au-delà du cercle étroit de quelques experts cooptés, communication sur le risque adaptée à l'attente du public et des politiques. La toxicologie n'échappera pas à cette évolution. Il est temps qu'elle s'y prépare...

*** Jacques Descotes**

Centre anti-poisons - Hôpital Édouard Herriot - 69437 Lyon cedex 03